



**GEPSO**

**GROUPE NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX**

*Ce projet associatif arrive à un moment de maturité de l'association qui a été précédé par l'évolution des statuts et une nouvelle organisation interne. Le choix a été fait de passer par un intervenant extérieur pour nous accompagner sur la méthodologie. Ce besoin a été compensé par la nécessité d'avoir une démarche participative avec nos adhérents, portée par la conviction que l'intelligence collective est plus riche que la somme des pensées individuelles. Pour mobiliser et fédérer autour de ce projet, un séminaire a été organisé en novembre 2021 avec les membres des commissions nationales, les délégués territoriaux, et les Personnes Physiques Qualifiées en situation de handicap. À partir de la matière récoltée, une Raisonnement stratégique ont été formalisés. S'en sont suivis des aller-retours entre les différentes instances, nos adhérents et l'équipe salariée. 7 mois après le début de cette concertation, nous sommes fiers de présenter le résultat de ce travail riche en contenu et dont la vocation est de guider le GEPSO pour les 5 prochaines années.*

# Projet associatif

**2021 > 2025**

# Sommaire

<b>Les étapes de la création</b> .....	4
<b>Une association en pleine évolution</b> .....	5
<b>Notre raison d'être</b> .....	6
<b>Nos valeurs</b> .....	7
<b>Nos missions</b> .....	8

## 4 axes stratégiques

### Axe 1

Créer systématiquement les conditions de participation des personnes accompagnées et leur permettre de devenir pleinement actrices de leur vie.....	10
---	----

### Axe 2

Partir des besoins et des choix des personnes accompagnées et les mettre au cœur de la transformation du secteur social et médico-social .....	11
---	----

### Axe 3

Promouvoir l'excellence et la qualité de l'offre de service public par la formation, le développement territorial et l'animation de la communauté de pratiques .....	12
--	----

### Axe 4

Amplifier le plaidoyer en faveur du service public et d'une citoyenneté effective des personnes accompagnées .....	13
---	----

## Plan d'action

<b>Animer</b> .....	15
<b>Former</b> .....	16
<b>Impulser</b> .....	17

# Le mot de la présidente

**Ce projet associatif arrive à un moment de maturité de l'association qui a été précédé par l'évolution des statuts et une nouvelle organisation interne. Le choix a été fait de passer par un intervenant extérieur pour nous accompagner sur la méthodologie. Ce besoin a été confirmé par la nécessité d'avoir une démarche participative avec nos adhérents, portée par la conviction que l'intelligence collective est plus riche que la somme des pensées individuelles.**

Pour mobiliser et fédérer autour de ce projet, un séminaire a été organisé en novembre 2020 avec les membres des instances et des commissions, les délégués territoriaux, et les Personnes Physiques Qualifiées en situation de handicap. À partir de la matière récoltée, une raison d'être et des axes stratégiques ont été formalisés. S'en sont suivis des aller-retours entre les différentes instances, nos adhérents et l'équipe salariée.

Sept mois après le début de cette concertation, nous sommes fiers de présenter le résultat de ce travail riche en contenu et dont la vocation est de guider le GEPSO pour les cinq prochaines années. Notre projet associatif est tourné vers les personnes accompagnées et les professionnels du terrain. Le GEPSO agit pour tous et quelle que soit la situation des personnes accompagnées. Nous nous nourrissons de la diversité des publics, des territoires, des acteurs et de la diversité des modes d'actions. Ces valeurs ont été très fortement affirmées par l'ensemble des personnes qui ont participé à cette réflexion. C'est d'ailleurs ce qui nous tient au-delà des établissements, au-delà de nos organisations, au-delà de nos métiers. Nous le résumons au travers de notre raison d'être : agir pour « Une citoyenneté effective pour toutes et pour tous ».

Quatre axes stratégiques ont été définis. Ils sont nos piliers et vont guider notre action. D'abord, la question centrale de l'implication et la participation des personnes accompagnées dans nos établissements et au sein même du GEPSO.

Ensuite, la mobilisation nécessaire autour des enjeux de la transformation de l'offre sociale et médico-sociale qui garantit la qualité de l'accompagnement pour toutes les personnes accompagnées. Pour cela nous devons nous appuyer sur un ancrage territorial fort, sur une communauté de pratiques dynamique et sur des formations ciblées. Enfin, le GEPSO a le souhait de renforcer son action de représentation sur les territoires et son plaidoyer pour défendre et soutenir le public qu'il accompagne et garantir leurs droits.

Nous vous espérons enthousiaste à l'idée de ces nouvelles perspectives pour le GEPSO pour ensemble incarner ce nouveau projet associatif !

**Marie-Laure Piquemal**  
PRÉSIDENTE DU GEPSO

# Les étapes de la création

**1982**

Création par des directeurs d'établissements du Groupe National d'Études pour la Promotion des Établissements Publics de Travail Protégé (GNEPEPTP).

L'association travaille à l'amélioration et à l'harmonisation des établissements

**1983**

Le GNEPEPTP devient le Groupe National d'Étude et de Promotion des Établissements Publics pour Personnes Handicapées dit E.P.T.H.

**1994**

L'association prend le nom de GEPSO (Groupe national des Établissements Publics Sociaux et Médico-sociaux). Elle fédère ainsi l'ensemble des Établissements et Services Publics Sociaux et Médico-sociaux.

**1998**

Inscription des Délégations régionales dans les statuts du GEPSO.

**2000**

Création du Comité Scientifique de l'Éthique, des Pratiques Professionnelles et de l'Évaluation.

Il promeut une politique d'adaptation aux besoins, garantit le respect des droits et devoirs des usagers, initie la démarche qualité et la valorisation des pratiques professionnelles dans les établissements.

**2005**

Premières Assises Nationales des Foyers de l'enfance à Saint-Brieuc sur les établissements publics et la décentralisation.

**2008**

Première Journée technique Handicap



# Une association en pleine évolution



## COMMISSIONS ORIENTÉES « PUBLIC CIBLE »

<p><b>1</b></p> <p>PARCOURS PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANT</p> 	<p><b>2</b></p> <p>PARCOURS HANDICAP</p> 
--	--

## COMMISSIONS TRANSVERSALES

<p><b>3</b></p> <p>ÉVOLUTION DES ÉTABLISSEMENTS</p> 	<p><b>4</b></p> <p>USAGERS ET CITOYENNETÉ</p> 
---	--

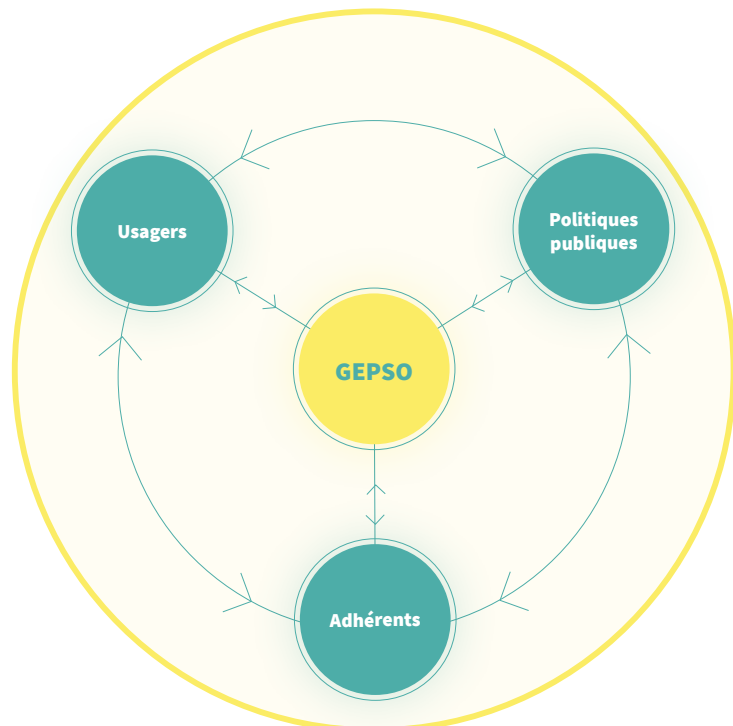
## « Une citoyenneté effective pour toutes et tous »

Le GEPSO en tant que tête de réseau des établissements sociaux et médico-sociaux publics évolue dans un écosystème complexe : multiplicité et diversité des acteurs, contexte social et politique sous tension, enjeux de transformations des établissements forts...

La place des personnes accompagnées est essentielle et le GEPSO œuvre pour créer des conditions de participation qui leurs sont favorables et leurs permettent d'être pleinement acteurs de leur vie.

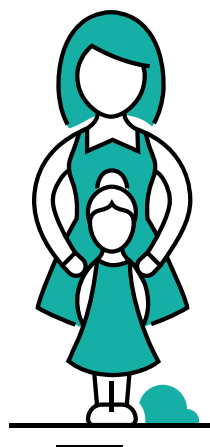
Au plus proche du terrain, le GEPSO fédère et accélère les initiatives. Il se positionne comme ambassadeur des bonnes pratiques auprès de sa communauté grâce à une animation territoriale forte et à une présence renforcée dans les instances locales. L'association renforce son activité de lobbying et sa communication externe auprès des pouvoirs publics et de ses partenaires.

ÉCOSYSTÈME PUBLIC SOCIAL  
ET MÉDICO-SOCIAL



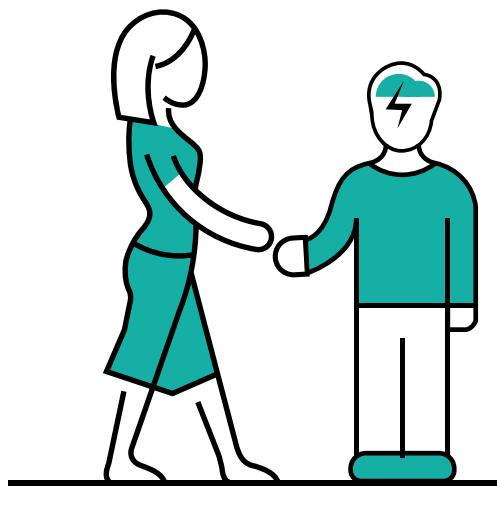
## INCONDITIONNALITÉ

Dans l'esprit et les valeurs du service public, le GEPSo soutient l'accueil de tous les publics quelle que soit leur situation.



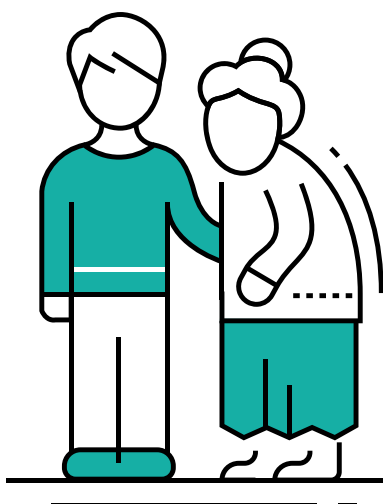
## ENGAGEMENT

Les acteurs engagés au sein du GEPSo sont des militants défendant les droits des personnes accompagnées et une offre de service de qualité.



## DIVERSITÉ

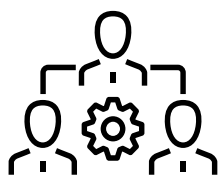
La richesse du GEPSo repose sur la diversité des publics, des dispositifs d'accueil et des territoires qu'il réunit.



## PARTAGE

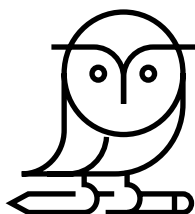
Partager des rencontres, des réflexions, des actions avec les professionnels, partenaires, établissements et les personnes accompagnées, dans un esprit de convivialité.

# Nos missions



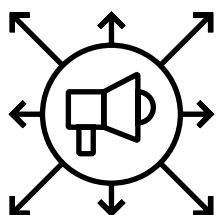
## ANIMER

Le GEPSO met en réseau les établissements et services publics sociaux et médico-sociaux et anime les échanges de pratiques avec les professionnels et les personnes accompagnées. Il repère et valorise les expériences et innovations déployées sur les territoires.



## FORMER

Le GEPSO mène des actions de formation et de sensibilisation sur les grands enjeux du secteur social et médico-social, il participe à la promotion et à la diffusion d'outils et de dispositifs afin d'accompagner les évolutions du secteur en faveur de la qualité du service aux personnes accompagnées.



## IMPULSER

Le GEPSO formule des propositions d'évolution du secteur auprès des décideurs publics et cherche à faire du respect des droits et des enjeux des personnes accompagnées une priorité nationale.





**GEPSO**

**GROUPE NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX**

# **4 axes**

---

# **straté-**

---

# **giques**

---

# Axe 1

## Créer systématiquement les conditions de participation des personnes accompagnées et leur permettre de devenir pleinement actrices de leur vie.

Le GEPSO a toujours mis au cœur de son projet la participation des personnes accompagnées. Cet enjeu est plus que jamais central dans un contexte sociétal où l'on cherche une meilleure prise en compte de leurs choix et de leurs besoins dans l'objectif du respect de leurs droits et individualité. De la même façon que les établissements font évoluer leurs pratiques de participation, le GEPSO transforme son organisation et sa gouvernance pour mieux intégrer la parole des personnes. C'est une condition importante pour placer la personne accompagnée au cœur de son parcours et du système. Il outille et soutient les établissements dans cette évolution.

1.1

### Former, accompagner et outiller les professionnels au développement de l'autodétermination des personnes accompagnées

Le GEPSO crée les conditions pour permettre aux professionnels et établissements d'accueillir et de faire vivre la parole et la participation des personnes accompagnées.

1.2

### Garantir l'implication des personnes accompagnées dans l'ensemble des travaux et instances du GEPSO

Le GEPSO fait évoluer ses pratiques, son organisation interne et appuie les membres investis dans les commissions et les instances de l'association pour favoriser la participation. Pour ce faire, le GEPSO s'appuie sur des personnes accompagnées, des associations de personnes accompagnées ou les représentant.

# Axe 2

## Partir des besoins et des choix des personnes accompagnées et les mettre au cœur de la transformation du secteur social et médico-social.

Le GEPSO soutient et accompagne ses adhérents dans un contexte de forte évolution des politiques publiques et d'adaptation de l'offre respectant les choix et besoins des personnes accompagnées.

Sans remettre en cause la logique d'établissement, il s'agit pour le GEPSO de porter l'idée d'un certain modèle d'établissement public (plateformes de services, services coordonnés...), ouvert, protecteur, bientraitant, innovant et ancré sur son territoire. Il défend un modèle d'inclusion qui garantit la qualité de l'accompagnement pour toutes les personnes accompagnées.

### 2.1

#### **Promouvoir et soutenir un système de santé fondé sur une logique de besoins, de prise en compte des choix et des parcours**

L'association impulse des innovations sociales transversales qui partent des besoins et choix individuels et qui mettent l'accompagnement de la personne accompagnée et de ses proches et aidants au cœur de l'action. Elle promeut l'idée d'un système social fondé sur une logique de réponse transversale et coordonnée aux différents besoins (santé, précarité, famille...).

### 2.2

#### **S'engager et être force de proposition auprès des pouvoirs publics sur les enjeux de transformation de l'offre**

Le GEPSO repère et valorise auprès des pouvoirs publics les dispositifs de la transformation de l'offre, pose les conditions de leur réussite et veille à la prise en compte de tous les publics quels que soient leur situation, besoins et choix.

# AXE 3

## **Promouvoir l'excellence et la qualité de l'offre de service public par la formation, le développement territorial et l'animation de la communauté de pratiques.**

Investi depuis 40 ans dans le développement de son réseau, le GEPSO est aujourd'hui largement reconnu dans sa capacité à valoriser les initiatives et retours d'expérience des établissements adhérents. L'animation régionale est un levier fort pour repérer les initiatives, les valoriser et diffuser de nouvelles orientations et outils. De même, la formation est essentielle à l'accompagnement et à l'évolution des pratiques. Pour mettre la force du collectif au service des évolutions sectorielles en cours, le GEPSO souhaite aller encore plus loin dans la structuration de sa communauté de pratiques.

### **3.1 Renforcer les pratiques professionnelles par la formation et l'animation de la communauté de pratiques**

Le GEPSO définit sa stratégie de formation et s'assure de sa conformité avec le référentiel qualité Qualiopi. Il diversifie son offre de formation en proposant de nouvelles modalités pédagogiques sur des sujets niches qu'il aura identifiés, notamment en interrogeant son propre réseau. Le GEPSO consolide sa communauté de pratiques par une animation renforcée et renouvelée.

### **3.2 Parfaire et développer le maillage territorial du GEPSO**

Le GEPSO consolide son maillage territorial en s'appuyant sur les délégations régionales et sur son réseau de partenaires. Il recense les ressources, les retours d'expériences et les compétences sur les territoires et les rend accessibles. Le GEPSO développe sa présence au sein des instances de représentation au niveau local.

# Axe 4

## Amplifier le plaidoyer en faveur du service public et d'une citoyenneté effective des personnes accompagnées.

Dans un contexte général où le service public est questionné, le GEPSO prend à cœur sa mission de défendre et soutenir le public qu'il accompagne et de garantir ses droits. Il cherche à faire reconnaître la plus-value apportée par les établissements et services publics sur les territoires auprès des personnes accompagnées.

4.1

### Faire valoir l'expertise opérationnelle du service public et l'accompagnement de proximité

Le GEPSO affirme sa position d'expert du terrain et s'appuie sur le savoir expérientiel des personnes accompagnées et des professionnels pour être force de proposition et influencer les politiques publiques nationales et territoriales relevant du secteur social et médico-social.

4.2

### Renforcer la stratégie de lobbying et de communication externe et partenariale du GEPSO

Le GEPSO porte un message fort sur la défense du service public et des personnes accompagnées. Il défend l'intérêt des personnes accompagnées et de la qualité de l'offre de service. En tant que tête de réseau reconnue, il n'hésite pas à prendre position auprès des pouvoirs publics en particulier lorsque l'intérêt des personnes accompagnées est menacé.

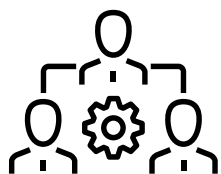


**GEPSO**

**GROUPE NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX**

# **Plan d'action**

**Le plan d'action a été construit  
autour des 3 missions (animer, former,  
impulser) du projet associatif GEPSO.  
Pour chacune d'entre elles, des actions  
ont été définies et déclinées en lien  
avec les axes stratégiques.**



**Le GEPSO met en réseau les établissements et services publics sociaux et médico-sociaux et anime les échanges de pratiques avec les professionnels et les personnes accompagnées.**

**Il repère et valorise les expériences et innovations déployées sur les territoires.**

## **+ Développer la participation des personnes accompagnées**

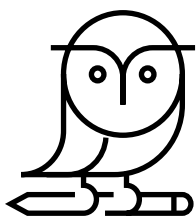
- Donner leur place aux personnes physiques, usagers du service public ou personnes qualifiées au sein des établissements (ex: comités régionaux des usagers)
- Développer nos moyens et nos outils pour mieux prendre en compte la parole et la volonté des personnes accompagnées au sein des instances et groupes de travail du GEPSO

## **+ Développer le maillage territorial du GEPSO**

- Renforcer et dynamiser l'animation territoriale et les liens avec l'équipe nationale
- Participer à des instances territoriales et mobiliser les élus locaux
- Développer le réseau des adhérents
- Développer les collaborations avec les réseaux de personnes accompagnées et de leurs familles

## **+ Animer la communauté de pratiques**

- Consolider des communautés de pratiques par une animation renforcée et renouvelée
- Créer un centre de ressources et de partage.



**Le GEPSo mène des actions de formation et de sensibilisation sur les grands enjeux du secteur social et médico-social, il participe à la promotion et à la diffusion d'outils et de dispositifs afin d'accompagner les évolutions du secteur en faveur de la qualité du service aux personnes accompagnées.**



## **Structurer et développer l'organisme de formation GEPSo**

- Obtenir la certification Qualiopi.
- Définir la stratégie de l'Organisme de formation GEPSo.
- Donner plus de visibilité à l'Organisme de formation GEPSo et développer des partenariats avec d'autres acteurs du secteur.



## **Renforcer les pratiques professionnelles**

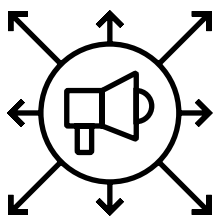
- Créer des formations communes transversales.
- Créer des formations sur les enjeux de participation et d'autodétermination des personnes accompagnées.
- Développer des formations sur la transformation des établissements.
- Outiller les établissements en fonction des besoins identifiés.



## **Communiquer sur les évolutions du secteur**

- Diffuser auprès des adhérents des actualités sectorielles.
- Créer des contenus approfondis et pluridisciplinaires.
- Être en veille sur les appels à projet de recherche.
- Valoriser et diffuser des innovations sociales transversales.





**Le GEPSO formule des propositions d'évolution du secteur auprès des décideurs publics et cherche à faire du respect des droits et des enjeux des personnes accompagnées une priorité nationale.**

## **+ Renforcer la représentation nationale et territoriale du GEPSO**

- Outiller les adhérents pour faciliter la représentation du GEPSO dans les instances.
- Assurer la présence du GEPSO dans les principales instances de représentation nationales.
- Développer les partenariats avec les principales organisations du secteur.

## **+ Développer les actions de plaidoyer et de lobbying**

- Sensibiliser et interpeller les pouvoirs publics, les élus et les médias sur les enjeux prioritaires du GEPSO.
- Porter les bonnes pratiques et les dispositifs innovants auprès des institutions.

## **+ Porter l'idée d'un certain modèle d'établissement public accueillant tous les publics quelle que soit leur situation**

- Communiquer sur l'expertise opérationnelle de terrain du GEPSO qui s'appuie sur le savoir-expérientiel des personnes accompagnées et des professionnels.





EN SAVOIR PLUS SUR

**WWW.GEPSO.FR**



**GEPSO**

GRUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX